



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



France
Travail



CRÉATION D'ENTREPRISE

Le porteur de projet de création d'entreprise sera en mesure de :

- Mettre en œuvre une étude de marché
- Rédiger une ébauche de son business plan
- Identifier sa stratégie commerciale et marketing
- Connaître les principes de base de la gestion comptable
- Elaborer le chiffrage et le financement du projet
- Déterminer le choix du statut et de la forme juridique
- Réaliser une présentation gagnante du projet
- Recruter pour son entreprise
- Adopter une politique de RSE



Modalités pédagogiques



Financement

Action de formation
conventionnée par France
Travail (AFC)



Certification

Formation
professionnalisante
Remise d'une attestation de
réalisation



Durée

140 heures en centre



Prérequis

Demandeurs d'emploi
inscrits à France Travail
maîtrisant les savoirs de
base



Modalités d'accès

Test de positionnement et entretien individuel de conseil. Nous analysons toute demande sans délai. Le délai d'accès à la formation dépend de la programmation et des places disponibles, en constante évolution.



Contenu pédagogique

- 1- Remise à niveau et soutien pédagogique personnalisé
- 2- Modules d'enseignements généraux sur la création d'entreprise
- 3- Préparation à l'après formation
- 4- Valoriser mes savoir être et mon image professionnelle

Méthodes mobilisées

- Session collective en présentiel
- Mise à disposition de notre plateforme digitale d'accompagnement EVOLUPRO IA
- Pédagogie interactive avec un parcours individualisé (PIF) avec des heures de soutien personnalisé et de remise à niveau modulables pour chaque stagiaire
- Modalités d'évaluation: évaluations diagnostiques, formatives et sommatives durant le parcours



Contactez-nous
0590 48 95 21



passerellepouemploi.fr



contact@passerellepouemploi.fr